

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE LA BOISSIERE

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 27 AVRIL 2017

Présents : Jean-Claude CROS, Rodolphe AUGé, Jean-Pierre BOUDES, Sabine CHAUSSAT, Carine CHEYNET, Aurélie COIGNARD, Sébastien LAINé, Baptiste LALFERT, Régis LOUBET, Jessica MARTINEZ-DUPUIS, Victor PEREIRA, Roger PERRET, Daniel PRUNIER, Sylvain SECONDY
Absente : Julie LABRY

1. A l'unanimité, approbation de la convention à intervenir avec l'association "Les nuits couleurs" pour la participation de la commune au festival des nuits couleurs en vallée de l'Hérault 2017 (la participation de la commune sera de 1000 € avec un appui technique).
2. A l'unanimité, approbation de la convention à intervenir avec le Syndicat Centre Hérault afin de définir les modalités administratives, techniques et financières du traitement et du transport des bennes dans le cadre du nettoyage de printemps organisé par la commune.
3. A l'unanimité, approbation de l'avant-projet sommaire des travaux de voirie 2017 pour un montant de 57 325.00 € HT.
4. A l'unanimité, décision d'admettre en non-valeur des recettes irrécouvrables pour un montant de 0.40 €.
5. A l'unanimité, décision de donner quitus d'indemnisation à la SMACL concernant la prise en charge, dans le cadre de l'assurance dommage ouvrages, des malfaçons constatées sur l'installation d'eaux usées des toilettes maternelle pour un montant de 5 226 €.
6. Retiré de l'ordre du jour
7. A 11 voix pour et 3 abstentions (AUGé, LAINé, LOUBET), décision de mettre à jour la délibération de 2014 fixant le montant des indemnités de fonction des maire et élus (prise en compte de la modification de l'indice brut terminal de la fonction publique).
8. Questions diverses

Vu pour être affiché le 4 mai 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 4 mai 2017,

LE MAIRE,

Jean-Claude CROS

